

Image not found or type unknown



## délat entre fin de contrat et resultat d'examen

Par **sabi**, le **10/04/2009** à **12:28**

Bonjour a tous!

Je suis actuellement en BTS en alternance... les resultats de mes epreuves seront le 9 juillet tandis que la fin de mon contrat sera le 30 juin de cette année...

Mon employeur m'a deja dit qu'il souhaitait m'embaucher en CDI si j'ai mon BTS et qu'il me referait signer un contrat d'apprentissage si je redouble. solutions qui me convient.

seulement, j'aimerais savoir ce que je suis en droit de demander pour la periode entre le 30 juin et le 9 juillet , travailler sans contrat , ou signer quel contrat ? devrais je prendre des vacances , merci beaucoup des reponses que vous pourrez m'apporter ...